

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil municipal
Herriko Kontseiluaren Delibero Erregistroaren Agiria

SEANCE DU 20 AOÛT 2025

OBJET / GAIA : Acquisition de terrain route du Bas-Cambo.

DATE DE CONVOCATION / DEIALDIAREN DATA : 14 août 2025.

Nombre de conseillers en exercice / ordezkarien kopuru orokorra : 29
Nombre de présents / hor zirenak : 21
Nombre de votants / bozkatu dutenak : 29

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt août, à dix-neuf heures trente, le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Christian DEVEZE, Maire.

Etaient présents : M. Christian Devèze, Maire, Mme Eliane Aizpuru, M. Jean-Noël Magis, Mme Yolande Huguenard, M. Didier Irastorza, Mme Marie Aristizabal, M. Robert Poulou, Mme Christiane Hargain-Despéries, M. Vincent Goytino, adjoints, Mme Corinne Othatceguy, M. Jean-Jacques Lassus, M. Roger Barbier, Mme Bernadette Remeau, Mme Carmen Gonzalez, M. Jean-Pierre Gogny, M. François Hayet, M. Jean-François Lacosta, M. Philippe Bacardatz, Mme Nathalie Aïçaguerre, Mme Amaia Beyrie, M. Alain Boscq, conseillers municipaux.

Absents ou Excusés : M. Jean-Paul Eyherachar, Mme Isabelle Ayerbe, M. Sébastien Carre, Mme Joana Lacarra, M. Peio Etxeleku, Mme Argitxu Hiriart-Urruty, M. Jean-Paul Alaman, M. Xabier Heguy, conseillers municipaux.

Procurations : M. Jean-Paul Eyherachar à M. Jean-Noël Magis ; Mme Isabelle Ayerbe à Mme Christiane Hargain-Despéries ; M. Sébastien Carre à M. Christian Devèze ; Mme Joana Lacarra à Mme Corinne Othatceguy ; M. Peio Etxeleku à Mme Marie Aristizabal ; Mme Argitxu Hiriart-Urruty à Mme Nathalie Aïçaguerre ; M. Jean-Paul Alaman à M. Jean-François Lacosta ; M. Xabier Heguy à M. Alain Boscq.

Secrétaire / Idazkaria : A l'unanimité des membres présents, Mme Amaia Beyrie est désignée secrétaire de séance.

M. Magis, adjoint à l'urbanisme, rappelle au Conseil municipal que la Commune a procédé, il y a quelques années, à des opérations de voirie, avec l'accord des riverains concernés pour l'élargissement de la route du Bas-Cambo.

Il expose cependant que les actes authentiques constatant l'acquisition par la Commune des terrains ayant servi à ces opérations n'ont pas été dressés. Il propose au Conseil municipal de régulariser cette situation.

Le Conseil municipal, ouï l'exposé du Maire, à l'unanimité :

APPROUVE

- la régularisation des opérations de voirie réalisées il y a quelques années, par l'acquisition du terrain ayant servi à la réalisation de ces opérations :

Parcelle	Superficie	Propriétaire	Prix	Nom du chemin ou de la voie
BB n°58	348 m ²	Mme TRINIOL Chrystèle Mme DAGORRET Amaya Mme DAGORRET Lutxi Mme DARTHAYETTE Mirentxu M. DAGORRET Etienne	Euro symbolique	Route du Bas-Cambo

- son transfert dans le domaine public

CHARGE

M. le Maire de procéder à toutes les formalités nécessaires à ces opérations et notamment de mettre à jour le plan et le tableau de classement des voies communales.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an ci-dessus.

Pour extrait conforme :

Amaia BEYRIE

Secrétaire de séance / Saioko idazkaria



Christlan DEVEZE

Maire de Cambo-les-Bains / Kanboko Auzapeza

